



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**ONISEP** L'INFORMATION  
POUR L'ORIENTATION

# Conseiller / Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation

Le conseiller ou la conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation suit les personnes condamnées par la justice, propose des aménagements de leur peine, veille au respect de leurs obligations (travail, soins, indemnisation des victimes...) par les autorités judiciaires en poursuivant un objectif : prévenir la récidive et faciliter la réinsertion.

## SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Salaire débutant : **2318 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

---

**Secteur professionnel** : Fonction publique

**Centre d'intérêt** : J'ai le sens du contact



© Jeangill/iStock.com

## **Le métier**

---

### **Accompagnement en milieu fermé**

En prison (milieu fermé), le conseiller ou la conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP) accompagne les détenu/es dans le cadre d'un parcours d'exécution des peines. Pour cela, il ou elle mène des entretiens réguliers avec les détenu/es, leur explique leur situation administrative et judiciaire, propose éventuellement des mesures d'aménagement de peine au juge ou à la juge, en fonction de chaque situation particulière. Grâce à cet accompagnement, le ou la CPIP participe à l'individualisation des peines et à leur bonne exécution, tout en facilitant l'accès aux dispositifs d'insertion et de droit commun (logement, soin, formation, travail...).

### **Suivi en milieu ouvert**

En milieu ouvert (peines restrictives ou privatives de liberté : semi-liberté, travail d'intérêt général, libération conditionnelle, placement sous surveillance électronique...), le conseiller ou la conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation intervient dans le cadre d'un mandat judiciaire. Il ou elle s'assure que les détenus respectent bien leurs obligations (travail, soins, indemnisation des victimes, etc.). Il ou elle les suit durant leur période de probation (de mise à l'épreuve), et évalue l'évolution de leur comportement, de leur réflexion ou de la prise de conscience de ce qu'ils ont fait, mais aussi de leur projet de réinsertion. Le but ? Rendre compte des progrès constatés auprès des autorités judiciaires, et une éventuellement adaptation de la peine initiale.

### **Aide à la réinsertion**

En prison ou en milieu ouvert, le conseiller ou la conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation s'emploie à éviter la récidive des personnes détenues une fois libérés. Pour cela, il ou elle travaille avec ces dernières sur les conditions d'une réinsertion réussie durant toute la durée d'exécution de leur peine. Par exemple, en les aidant à maintenir le contact avec leur famille, à trouver une formation, à chercher un emploi ou un logement.

## **Compétences requises**

---

### **Écoute et ouverture d'esprit**

Pour exercer ce métier, il faut aimer le contact, faire preuve d'une grande ouverture d'esprit et d'un sens de l'écoute développé pour accompagner efficacement des personnes aux parcours de vie complexes et difficiles, en comprenant leur environnement social et leur situation psychologique.

## Rigueur et recul

Pour faire face à des situations parfois extrêmes (difficultés psychologiques, sociales, violences, pulsions suicidaires...), les conseillers doivent faire preuve de recul et de rigueur dans leurs propos et leur attitude, notamment lors d'entretiens avec des condamnés/ées témoignant d'une certaine violence (physique et/ou psychologique).

## Travail en équipe

Les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation ne travaillent pas seuls. Au sein d'un service d'insertion et de probation, ils échangent constamment avec leurs collègues, mais aussi avec le personnel de direction des établissements pénitentiaires et leurs équipes, avec les magistrats, les personnels de santé, les associations de réinsertion, etc.

## Où l'exercer ?

### Différents lieux d'exercice

Les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation peuvent exercer en maison d'arrêt, en centrale ou en centre de détention. En milieu ouvert, ils reçoivent systématiquement, dans leur bureau, les personnes condamnées à des peines restrictives de liberté. Ils peuvent aussi être affectés dans un service administratif.

### Au sein d'un SPIP

Les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation sont intégrés à un SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) à compétence départementale, qui assure la cohérence entre la prise en charge et le suivi des condamnés, qu'ils soient emprisonnés ou non. Les conseillers sont soumis au code de la déontologie du service public pénitentiaire.

### Travail d'équipe

Grâce à un travail en lien étroit avec les autorités judiciaires, la direction des services pénitentiaires et les surveillants de son établissement, ais aussi les institutions (logement, emploi, santé...), les collectivités territoriales, les associations, les réseaux d'employeurs, le conseiller ou la conseillère développe et coordonne tout un réseau de partenaires qui pourra faciliter la réinsertion ou la sortie de prison des condamnés.

## Les études

## Après le bac

3 ans pour préparer une licence ou un BUT et suivre une formation rémunérée (2 ans) à l'Enap (École nationale d'administration pénitentiaire) située à Agen (après réussite au concours de recrutement).

## Emploi et secteur

### Statut de fonctionnaire

Le conseiller ou la conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation a le statut de fonctionnaire. Après quelques années, il ou elle peut évoluer vers la fonction de chef ou cheffe des services d'insertion et de probation, de directeur ou directrice pénitentiaire d'insertion et de probation (par voie de concours ou d'examen professionnel).

## Salaire du débutant \*

À partir de 2318 euros brut par mois, sans les primes.

\* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

## Pour aller plus loin

### Sur le web

[Site du ministère de la Justice : informations sur les métiers pénitentiaires et les concours d'accès.](#) ↗

[Site de l'Enap \(École nationale d'administration pénitentiaire\) d'Agen.](#) ↗

### Librairie



PARCOURS

#### Travail social

Paru le 21/03/2024

Broché • 12,00 € ↗

## Centre d'intérêt

[J'ai le sens du contact →](#)

## Autres métiers à découvrir

Conseiller technique en accessibilité

Chargé d'orientation et d'insertion  
professionnelle

Inspecteur de l'action sanitaire et sociale

Ingénieur social

Assistant d'éducation